

REPUBLIQUE FRANÇAISE .. DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES .. COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ .. SEANCE DU 12 DECEMBRE 2024
Nombre de Conseillers en exercice : 71 Présents à la séance : 44 Ont participé au vote : 58 Pour : 58 Contre : 0 Abstention : 0 Date de la convocation : 05 décembre 2024	L'an deux mille VINGT QUATRE et le DOUZE DECEMBRE , le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.
Objet : OCMACS	ASSISTAIENT A LA SEANCE : Éric MAHIEUX, Jean-Louis BOSCH, Sébastien NENS, Olivier CHAUVEAU, Josette PUJOL, Patrick MARCEL, Johanna MESSAGER, Patrice ARRO, Claude ESCAPE, Stéphane GILMANT, Chantal CALVET, Régis TERRIEU, Jean-Pierre VILLELONGUE, Jean-Luc BLAISE, Gérard QUES, Christian TRIADO, André ARGILES, Jean-Louis JALLAT, Yves DELCOR, Géraldine BOUVIER, Ahmed BEKHEIRA, Elisabeth PREVOT, Corinne DE MOZAS, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, Nathalie CORNET, Claire LAMY, Laurent CHARCOS, Nicolas BERJOAN, Aude VIVES, Françoise ELLIOTT, Jean MAURY, Jean-Marie MAYDAT, Guy BOBE, Jean-Louis SALIES, Alain ESTELA, Jean-Jacques ROUCH, Henri GUITART, Pierre SERRA, Patrick LECROQ, Bruno GUERIN, Lucette ORTIZ CASTILLO. ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT : Michel LLANAS était représenté par Frédéric GALIBERT, Marie-Edith PERAL était représentée par Erik CHATELUS. ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Fernand CABEZA a donné procuration à Gérard QUES, Daniel ASPE a donné procuration à Aude VIVES, Roger PAILLES a donné procuration à Jean-Louis JALLAT, Guy CASSOLY a donné procuration à Olivier CHAUVEAU, Anne-Marie CANAL a donné procuration à Jean-Louis SALIES, Thierry BEGUE a donné procuration à Johanna MESSAGER, Éric RODRIGUEZ a donné procuration à Yves DELCOR, Etienne TURRA a donné procuration à Elisabeth PREVOT, Agnès ANCEAU-MORER a donné procuration à Géraldine BOUVIER, David MONTAGNE a donné procuration Thérèse GOBERT FORGAS, Olivier GRAVAS a donné procuration à Jean-Luc BLAISE, Christine HIERREZUELO a donné procuration à Henri GUITART, Raphaël VIGIER a donné procuration à Nathalie CORNET, Claude SIRE a donné procuration à Christian TRIADO, ABSENTS EXCUSES : Philippe DORANDEU, Yaël DELVIGNE, Anne LAUBIES, Laurent ALOZY, Jean-Christophe JANER, Jean CASTEX, Christelle LAPASSET, André JOSSE, Jean SERVAT, Serge BOYER, René DRAGUE, Robert JASSEREAU.
N° d'Ordre : 300-24 Classification @ctes : 7.5 Subventions	
Secrétaire de Séance :	

Le Président,

PROPOSE au conseil d'attribuer les subventions suivantes dans le cadre de l'Opération Collective de Modernisation du Commerce et des Services,

DONNE LECTURE des dossiers à valider pour l'octroi d'une subvention aux entreprises suivantes :

✓ **SARL TOURONS CATALANS - Pâtisserie - Prades**

M. Sylvain HENOC

Investissements : Modernisation du magasin par la réfection du faux plafond thermiquement et phoniquement, nouvel éclairage pour mise en valeur des pâtisseries et acquisition d'un nouveau batteur professionnel plus performant et plus silencieux pour augmenter la productivité.

Montant des investissements éligibles : 12 632,01 € HT,

Subvention sollicitée (30% plafonnée à 10 000 € d'investissements) : 3 000 €

✓ **EI DENIS ANGELA – Salon de beauté - Prades**

M. Angela DENIS

Investissements : Rénovation d'un local commercial pour ouvrir un salon de manucure avec l'installation d'une climatisation réversible, d'un rideau de sécurité et la réfection du plafond.

Montant des investissements éligibles : 5 749,35 € TTC,

Subvention sollicitée (30 %) : 1 724,81 €

✓ **SAS FLORALUNA – Fabrication d'huiles essentielles – Los Masos**

M. Samuel MOUSSALLI

Investissements :

1/ Installation d'une enseigne en bois fabriquée en Conflent pour signaler l'entreprise

2/ Modernisation du processus de fabrication avec :

- La mise aux normes du laboratoire (acquisition de mobiliers et équipements inox),
- L'amélioration de la filtration des hydrolats (support de fixation et nouveaux filtres plus fins),
- L'automatisation de l'étiquetage des flacons (opération faite actuellement à la main)

Montant des investissements éligibles : 9 904,41€ HT,

Subvention sollicitée (30 %) : 2 971,32 €

PROPOSE au Conseil Communautaire de valider l'attribution de ces subventions

DIT que la Commission développement économique, consultée le 21 novembre 2024, a émis un avis favorable à l'octroi de ces subventions.

DEMANDE à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement, à l'unanimité.

DECIDE, d'attribuer des subventions dans le cadre de l'OCMACS comme proposées par son Président aux entreprises suivantes :

✓ **SARL TOURONS CATALANS – Pâtisserie - Prades**

Montant éligible : 12 632,01 € HT,

Subvention attribuée (30% plafonnée à 10 000 €) : 3 000 €

✓ **EI DENIS ANGELA – Salon de beauté - Prades**

Montant éligible : 5 749,35 € TTC,

Subvention attribuée (30 %) : 1 724,81 €

✓ **SAS FLORALUNA – Fabrication d'huiles essentielles – Los Masos**

Montant éligible : 9 904,41€ HT,

Subvention attribuée (30 %) : 2 971,32 €

INDIQUE que les subventions attribuées pourront servir de contre parties publiques pour l'octroi de financements complémentaires.

DIT que les crédits nécessaires au paiement de cette subvention sont prévus au budget de la Communauté de Communes.

DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces permettant de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé la minute.

Le 18 décembre 2024.
Pour extrait, certifié conforme,
Le Président,
Jean-Louis JALLAT.

